

Etudes doctorales en sciences de l'éducation (EDSE)

Principes de base pour l'organisation des mini-colloques (D3)

Le concept général des EDSE et les coordonnées de toutes les personnes de référence se trouvent sur le site : <http://education.cuso.ch>

Contenus et intervenants

L'enjeu des mini-colloques est d'approfondir, à un niveau 3^e cycle, des contenus (méthodologiques et thématiques) relevant des sciences de l'éducation. Les thématiques pourront présenter un certain degré de spécialisation mais veilleront à pouvoir intéresser une large palette de doctorants. Tout en mettant en synergie les équipes romandes et nationales, les mini-colloques ont pour ambition de renforcer la dimension internationale des EDSE. Chacun d'entre eux devrait dès lors inclure les spécialistes de renom de la problématique abordée et permettre ainsi aux doctorants d'entendre et d'entrer en dialogue avec des chercheurs de pointe.

La part des doctorants

Il est recommandé d'associer les doctorants, avec leur accord et sur une base volontaire, à la conception et à l'animation des mini-colloques. *Dans la mesure du possible, il convient également d'inclure des présentations de doctorants dans le programme.* Pour identifier les doctorants pouvant contribuer à une thématique particulière, il est recommandé de prendre contact avec le comité scientifique ou l'assistante scientifique des EDSE.

Publics ciblés

Les mini-colloques s'adressent aux doctorants en sciences de l'éducation de Suisse romande. Le public se compose d'une vingtaine de participants en moyenne, dont la moitié se trouve en début de thèse. Les provenances disciplinaires et institutionnelles sont diverses. Les mini-colloques sont également ouverts à d'autres personnes, pour la plupart assistants/chercheurs en sciences de l'éducation. Le nombre total des participants est donc situé entre 20 et 30 participants.

La diffusion et la promotion des mini-colloques sont réalisées par la coordination des EDSE et le secrétariat, en collaboration avec les organisateurs.

Dispositifs et horaires-lieu

Alterner si possible intervention-conférence plénière, travail en ateliers ou sous-groupe, intervention-discussion-présentation des doctorants et participants.

9h30-17h (incluant pauses du matin et de l'après-midi, chacune de 15' à 30'), et pause-repas (de 1h-1h30).

Universités de Genève, de Fribourg, de Lausanne, de Neuchâtel. D'autres sites sont envisageables.

Les salles sont réservées par les EDSE pour les journées qui ont lieu à Genève.

Ressources financières et engagement des organisateurs

Budget global : environ 3'000.-CHF par mini-colloque. Dans tous les cas, les directives de gestion de la CUSO s'appliquent (elles sont à disposition auprès de Catherine Fabre et sur le site des Edse).

Informations relatives aux **intervenants extérieurs aux EDSE** : prise en charge des frais de déplacements (mode de transport le plus économique, frais effectifs, train 1^{ere} classe ou avion économique pour les personnes venant de l'étranger, et tarifs CFF 1^{ere} classe demi-tarif pour les intervenants Suisses) ; hébergement: 190.- CHF maximum par jour et 40.- par repas. Nombre de nuitées maximum autorisées : nombre de jours d'enseignements + 1 (ou +2 pour les résidents hors Europe).

Honoraire pour les intervenants hors CUSO, ou en poste dans une université partenaire à moins de 100%, 500.- CHF pour un colloque d'une journée et 700.- CHF pour un colloque d'un jour et demi. Le budget comprendra les frais de déplacement et de repas des doctorants qui s'inscriront à la journée (tarif CFF demi-tarif 2^{ème} classe et 20.- CHF par repas) – voir les directives et barème des remboursements sur le site.

Tout remboursement s'effectue sur la base de factures/justificatifs originaux et des formulaires CUSO pour les honoraires et frais de déplacement des intervenants extérieurs (suivre scrupuleusement les directives de la CUSO).

Les organisateurs s'engagent à suivre les démarches indiquées dans le memento produit à cet effet et qui concerne le suivi administratif de l'organisation des mini-colloques (diffusion des formulaires de remboursements et des listes de présence, production d'un bref rapport d'activité, etc.).

Soumettre une proposition de mini-colloque

Tout enseignant des universités partenaires peut soumettre au comité scientifique des EDSE une proposition d'organisation de mini-colloque thématique. Les propositions doivent porter sur des événements à prévoir entre janvier et décembre 2018. Les propositions sont à transmettre à Laurent.Filliettaz@unige.ch et Orianna.Franck@unige.ch d'ici le vendredi **3 mars 2017** au plus tard.

Elles comporteront :

- Un titre et un bref résumé de la thématique prévue (500 mots max.)
- Une liste d'intervenants pressentis
- Une liste des doctorants qui pourront être associés à l'organisation et à l'animation du mini-colloque
- Un budget prévisionnel

Personnes de contacts

Les contenus et projets des mini-colloques sont approuvés par les membres du comité scientifique des EDSE et plus particulièrement par le coordinateur du Domaine 3 (Approfondissements thématiques)¹.

La diffusion de l'information, la gestion des inscriptions et le suivi des présences sont assurés par l'assistante scientifique des EDSE : Orianna.Franck@unige.ch

Les aspects financiers sont pris en charge par le secrétariat des EDSE : Catherine Fabre (catherine.fabre@unige.ch)

Principes adoptés par le CS du 12.9.2005.

Modifiés par le CS du 26.09.06

Modifiés par KB le 9.9.2008

Modifiés par KB le 3.3.2011

Modifié par LF le 13.12.2011

Modifié par LF le 29.01.2013

Modifié par LF et BFC le 7.01.2015

Modifié par LF et OF le 18.01.2017

¹ Coordinateur durant l'année académique 2016-2017 : Laurent Filliettaz (Laurent.Filliettaz@unige.ch)